

## Bachelier en enseignement section 3 français, français langue étrangère et français langue d'apprentissage

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : <a href="mailto:edu-braine@helha.be">edu-braine@helha.be</a>
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : <a href="mailto:edu-leuze@helha.be">edu-leuze@helha.be</a>
<b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : <a href="mailto:edu-loveralval@helha.be">edu-loveralval@helha.be</a>

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RE1206 Fondements disciplinaires et didactiques du français			
Ancien Code	PERE1B26FLE2	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ EEB1260		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>HELHa Braine-le-Comte</b> <b>Nathalie LEROY</b> ( <a href="mailto:leroyn@helha.be">leroyn@helha.be</a> ) Isabelle HENRY ( <a href="mailto:henryi@helha.be">henryi@helha.be</a> ) <b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> <b>Catherine GOOR</b> ( <a href="mailto:goorc@helha.be">goorc@helha.be</a> ) Aude VANGILBERGEN ( <a href="mailto:vangilbergena@helha.be">vangilbergena@helha.be</a> ) Isabelle HENRY ( <a href="mailto:henryi@helha.be">henryi@helha.be</a> ) <b>HELHa Loverval</b> <b>Isabelle HENRY</b> ( <a href="mailto:henryi@helha.be">henryi@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### **Introduction**

L'étudiant est amené à prendre conscience du concept de francophonie dans toute sa richesse et sa diversité. L'étudiant approche également la pratique à travers l'observation et l'étude critique de leçons, de méthodes, de manuels et d'outils du FLE/FLA.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

#### **Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)**

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

##### Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

- 3.1.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

#### **Acquis d'apprentissage visés**

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable:

- de définir le concept de francophonie et d'en expliquer les différents aspects ;

- d'analyser des pratiques FLE/FLA (manuels, aménagements de l'espace, documents authentiques ...);
- d'analyser une leçon de FLE/FLA;
- d'initier une boîte à outils du FLE/FLA.

### ***Liens avec d'autres UE***

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERE1B26FLE2A Fondements disciplinaires et didactiques du français langue 75 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERE1B26FLE2A Fondements disciplinaires et didactiques du français langue 50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### ***Dispositions complémentaires relatives à l'UE***

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

# Bachelier en enseignement section 3 français, français langue étrangère et français langue d'apprentissage

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél : +32 (0) 69 67 21 00

Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : [edu-leuze@helha.be](mailto:edu-leuze@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Fondements disciplinaires et didactiques du français langue			
Ancien Code	22_PERE1B26FLE2A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEEB1261		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Catherine GOOR</b> ( <a href="mailto:goorc@helha.be">goorc@helha.be</a> ) Aude VANGILBERGEN ( <a href="mailto:vangilbergena@helha.be">vangilbergena@helha.be</a> ) Isabelle HENRY ( <a href="mailto:henryi@helha.be">henryi@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

L'étudiant.e est amené.e à prendre conscience du concept de francophonie dans toute sa richesse et sa diversité. L'étudiant.e approche également la pratique à travers l'observation et l'étude critique de leçons, de méthodes, de manuels et d'outils du FLE/FLA.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant.e sera capable:

- de définir le concept de francophonie et d'en expliquer les différents aspects ;
- d'analyser des pratiques FLE/FLA (manuels, aménagements de l'espace, documents authentiques ...) ;
- d'analyser une leçon de FLE/FLA;
- d'initier une boîte à outils du FLE/FLA.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

- Francophonie, variétés du français
- Découverte d'outils du FLE/FLA (ouvrages et revues de référence, sites internet, supports d'apprentissage...)
- Analyse de manuels de FLE/FLA
- Aménagements de la classe de FLE/FLA
- Observation de leçons en FLE/FLA
- Structure d'une leçon en FLE/FLA
- Documents authentiques

### Démarches d'apprentissage

Cette UE s'inscrit dans une approche combinant plusieurs stratégies pédagogiques telles que :

- Travaux individuels ou de groupe ;
- Exposés de l'enseignante;
- Recherche personnelle ;
- Discussions réflexives ;
- Temps de structuration ;

- Activités en extérieur ;
- Lecture et visionnage de documents.

Pour les heures 11-12-13-14-15 de chaque crédit : travail en autonomie, travaux individuels ou en groupe.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Tout au long de l'année, des conseils sont donnés aux étudiant.e.s, qui sont encouragé.e.s à poser des questions sur les éléments non compris.

### **Sources et références**

Cuq & Gruca, Défays, Laurens, Lucchini, Maravelaki, Puren, Silva, Wauters...

Référentiels: CECR (Conseil de l'Europe), Référentiel de l'Alliance française pour le cadre européen, Inventaire des contenus clés des niveaux du CECRL (CIEP), Référentiel des compétences (Lire et Ecrire)

FUN MOOC "Moi, prof de FLE" Université de Liège

Site du SeGEC

Outils des Centres régionaux d'intégration (CRI)

...

Revues: Le français dans le monde, Le Langage et l'Homme

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

disponibles sur ConnectED.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

L'évaluation consiste en un examen mixte (écrit et oral).

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

### **Dispositions complémentaires**

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

